

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1593/SG/FP mettant une institutrice à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports de la Jeunesse.

n° 1593/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
15 octobre 1968

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1968

Date du numéro
25 octobre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Mme Françoise Lavezac, institutrice de 1er échelon (indice nouveau 222) est, pour compter du 24 septembre 1968, date de son arrivée au Territoire, mise à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse.